

## **MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 12 août 2019 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire  
M. Réjean Fournier, conseiller  
Mme Tammy Titley, conseillère  
Mme France Rivet, conseillère  
M. André Beaudin, conseiller  
M. Dany Paquet, conseiller  
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

### **2019-08-150 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

### **2019-08-151 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

### **2019-08-152 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019**

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Réjean Fournier, le procès-verbal du 2 juillet 2019 est adopté à l'unanimité des conseillers.

### **2019-08-153 - COMPTE À PAYER**

Sur la proposition de M. André Beaudin appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés du 3 juillet 2019 au 11 août 2019 :	\$ 23, 059.62
Salaire 3 juillet au 12 août 2019:	\$ 57, 449.04
Comptes à payer du 12 août 2019 :	\$ 72, 377.43
Prélèvement :	\$ 41, 965.56
 TOTAL :	 \$194, 851.65

Céline Chayer  
Directrice générale

### **2019-08-154 - RÉSULTAT APPEL D'OFFRE BÂTIMENT PISTE CYCLABLE**

Un seul soumissionnaire : Gazebo longue durée : \$15, 600.00 plus taxes

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Gazebo longue durée au coût de \$15, 600.00 plus taxes pour le bâtiment de la piste cyclable.

### **2019-08-155 - LOCATION ÉCOLE POUR CAMP DE JOUR 2020**

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée à Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers de réitérer notre demande à la Commission Scolaire des Trois Lacs pour la location de l'école petit détour située au 829 rue Principale, Rivière-Beaudette pour notre camp de jour du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 août 2020.

### **2019-08-156 - INTERDICTION DE STATIONNEMENT DEVANT LE DÉPANNEUR RUE PRINCIPALE**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Transports de retirer les pancartes « défense de stationnement » devant le 990 rue Principale.

### **2019-08-157 - RÉOLUTION POUR ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR ACHAT DE CYLINDRE SERVICE INCENDIE**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le bordereau de soumission # 2019-006-SSI pour un montant de \$63, 200.00 plus taxes pour l'achat de 40 cylindres d'air pour le service incendie de la Cie Équipements incendies CMP Mayer.

### **2019-08-158 - ÉTAT DE LA SCÈNE DU 829 RUE PRINCIPALE**

Considérant l'état de la scène située au 829 rue Principale, il est proposé par M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers de faire la démolition de celle-ci.

### **2019-08-159 - GLISSOIRE DU 600 RUE LÉGER**

Considérant l'état de la glissoire située au 660 rue Léger, il est proposé par M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, et résolu à l'unanimité des conseillers de démolir et de refaire la glissoire du 600 rue Léger.

### **2019-08-160 - RÉOLUTION POUR RÉNO RÉGION**

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux sont très sensibles à la situation des familles moins favorisées vivant dans leur communauté;

CONSIDÉRANT QUE le programme RénoRégion a bénéficié à plusieurs familles défavorisées de notre MRC;

CONSIDÉRANT QUE la moyenne des sommes engagées pour ce programme dans les trois dernières années fut de 15,5 M\$;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a rendu publique une répartition des montants par MRC décrétant une coupure de 7,63 M\$ par rapport à l'enveloppe prévue pour ce programme en 2017-2018 et 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE la répartition annoncée reste tout à fait insuffisante pour répondre aux besoins et que, dans plusieurs cas, elle ne permettra même pas de répondre aux demandes en attente dans plusieurs MRC;

CONSIDÉRANT QU'après une analyse comparative des répartitions consenties ces dernières années, il est ressorti que la répartition des montants de 2019-2020 pénalise davantage les MRC qui utilisent le plus le programme et celles qui en ont le plus besoins;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation croissante du programme constatée ces dernières années et que les MRC reçoivent davantage de demandes d'aide;

CONSIDÉRANT QUE l'excellente situation budgétaire du gouvernement lui donne toute la latitude nécessaire pour intervenir auprès des familles les plus vulnérables et que rien ne justifie une diminution de 40% des sommes allouées au programme RénoRégion;

CONSIDÉRANT QUE la rigidité des critères d'admissibilité à ce programme est également très restrictive et ne permet pas d'aider équitablement les foyers à plus faible revenu dépendamment de la région dans laquelle ils se trouvent et que des changements doivent être apportés pour permettre à un plus grand nombre de familles d'en bénéficier;

CONSIDÉRANT l'importance du programme RénoRégion pour nos municipalités et pour le maintien d'une qualité de vie pour les populations les plus démunies et vulnérables de nos milieux;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un outil essentiel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a confirmé avoir renfloué le programme Accèslogis au détriment du programme Rénorégion;

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre des Finances de rétablir l'enveloppe de 20M\$ du programme RénoRégion pour cette année et d'en assurer la pérennité pour les années à venir;

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de mettre en place un comité conjoint Fédération québécoise des municipalités et Société d'habitation du Québec ayant pour mandat de revoir les normes du programme afin de permettre aux populations défavorisées d'avoir accès au programme quelque soit le territoire qu'elles habitent;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à M Éric Girard, ministres des Finances, à notre député Mme Maryline Picard, à la présidente de la Société d'habitation du Québec, Mme Ghylaine Marcoux, et à la FQM.

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution aux médias du territoire de la MRC.

#### **2019-08-161 - REPRÉSENTANT POUR ENTENTE DE TRAVAIL ASSOCIATION DES POMPIERS**

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée à Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. André Beaudin représentant de la Municipalité pour le renouvellement de l'entente de travail avec l'association des pompiers de Rivière-Beaudette.

#### **2019-08-162 - RÉPONSE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

M. Le Maire informe le conseil de la réponse du ministère des transports concernant l'intersection des routes 325 et 338.

**2019-08-163 - MISE EN ŒUVRE SERVICE DE PREMIER RÉPONDANT**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la mise en œuvre du service de premier répondant qui devrait être en fonction vers le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**2019-08-164 - PÉRIODE DE QUESTION**

Monsieur le Maire laisse la parole à l'assistance pour la période de questions de la fin de l'assemblée.

- Sablières Leroux
- Piste cyclable

**2019-08-165 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 :04 heures.

Mme Céline Chayer  
Directrice générale

M. Patrick Bousez  
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.